

**2009/1707 - Lyon 8e - ZAC POP'8e - Acquisition d'un volume destiné à l'accueil d'un équipement "Petite Enfance" - N° EI 08266 - N° Inventaire 08266 V 001 - 08266 T 001 - 08266 T 002 - Opération 08266002 - programme 00020 - Autorisation de l'acquisition et affectation de l'autorisation de programme n° 2009-1.**  
(Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 07/09/2009, p. 1542)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit de la ZAC POP'8<sup>e</sup>, la ZAC Valéo. Il s'agit de l'acquisition d'un volume destiné à l'accueil d'un équipement « Petite Enfance », avec une autorisation de l'acquisition et l'affectation de l'autorisation de programme.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, cette opération visant à créer une crèche pour la ZAC Valéo dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, était inscrite au Plan d'Equipement de la Ville.

Cette délibération marque le lancement opérationnel de cette crèche, qui devait être livrée en octobre 2010, selon le dernier point fait par les Services techniques.

Ce sont 50 berceaux qui vont s'ajouter ainsi à nos capacités d'accueil. Nous allons d'ailleurs voter dans cette même séance, le rapport 1705 sur l'équipement prévu sur la zone du PAE Guérin-Genève, une capacité de 40 berceaux. Le premier aura une gestion associative et le second devrait prendre la forme d'une crèche interentreprises, avec réservation de berceaux pour la Ville de Lyon, en échange de la mise à disposition des locaux.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)